



Divorce et garde d'un enfant de 22 mois

Par **mbarsac**, le **13/04/2012 à 13:49**

Bonjour, je suis séparée de mon mari depuis un an et demi et nous avons décidé de divorcer!! enfin!! Nous avons déjà entamé le dossier d'un divorce par consentement mutuel auprès d'un avocat commun mais, faute de moyens, nous avons dû laisser le divorce de côté. A ce jour, notre fils de 22 mois vit en garde alternée une semaine sur 2 chez moi mais de part mes horaires de travail décalés, mon ex est obligé de l'accueillir quasiment tous les soirs chez lui. Je n'ai aucune famille pour m'aider dans le coin et cette situation commence à peser lourd dans notre vie quotidienne puisque mon ex et moi-même sommes bien évidemment obligés de continuer à se voir presque tous les jours et lui de gérer notre fils tous les jours. A ce titre, il m'a dit qu'il comptait demander la garde exclusive du petit et j'ai très peur que le juge qui jugera notre dossier se range de son côté. Pour résumer, je cherche à savoir si dans ma région il existe des avocats conseil gratuits ou des médiateurs qui puissent nous éclairer sur une éventuelle autre solution pour la garde de notre fils. Désolé pour le roman

Par **Marion2**, le **13/04/2012 à 17:29**

Bonjour, Puisque vous souhaitez divorcer, il faut obligatoirement un avocat. Selon vos revenus, vous avez peut-être droit à l'Aide Juridictionnelle totale ou partielle. Retirez un formulaire auprès du greffe du Tribunal de Grande Instance, ainsi que la liste des avocats acceptant l'Aide juridictionnelle. Cordialement.